

# AVIS DE CONVOCATION

La prochaine réunion du Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS) se tiendra :

**LE MERCREDI 12 JUILLET 2023 à 17 H 00**  
**En l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre**

L'ordre du jour est le suivant :

## **I. FONCTIONNEMENT DE LA CIVIS**

- 00) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 01) Approbation du lieu de réunion du Conseil Communautaire.
- 02) Approbation du Procès-verbal du Conseil Communautaire du 31 mai 2023.

## **II. REPRESENTATIONS DE LA CIVIS**

- 03) Modification de la composition du Bureau - Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

## **III. FINANCES**

- 04) Reprise de provision.
- 05) Vote de la décision modificative n° 1 au budget principal 2023 de la CIVIS.
- 06) Mise en place des reliquats de fonds de concours 2011 pour le financement de l'acquisition de matériels informatiques pour les services communaux de Saint-Louis.
- 07) Mise en place de fonds de concours 2022 pour le financement de l'acquisition de matériels informatiques et logiciels sur la commune de Saint-Louis.
- 08) Mise en place de fonds de concours 2022 pour le financement du programme de modernisation de la voirie communale sur la commune de Saint-Louis.
- 09) Mise en place de fonds de concours 2022 pour le financement du renouvellement du parc engins et véhicules thermiques sur la commune de Saint-Louis.
- 10) Mise en place de fonds de concours 2022 pour le financement de l'aménagement du stade de Bois Nèfles Cocos sur la commune de Saint-Louis.
- 11) Attribution d'une subvention à l'association « Mission Locale Sud » au titre de l'année 2023.
- 12) Attribution d'une subvention à la Maison de l'Emploi du Grand Sud Réunion (MDEGSR) au titre de l'année 2023.

#### **IV. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- 13) Petites Villes de Demain - Approbation de la convention-cadre de la commune de Petite-Ile.

#### **V. AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE**

- 14) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'acquisition foncière n° 05 22 04 conclue entre la commune de Petite-Ile et l'EPF Réunion.
- 15) Approbation de l'avenant n° 3 à la convention d'acquisition foncière n° 05 10 01, aux avenants 1 et 2, conclus entre la CIVIS, la commune de Petite-Ile et l'EPF Réunion.
- 16) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'acquisition foncière n° 16 21 05 conclue entre la CIVIS et l'EPF Réunion.
- 17) Approbation de la convention opérationnelle d'acquisition foncière et de portage n° 16 23 02 conclue entre la CIVIS et l'EPF Réunion.
- 18) Vente de la parcelle cadastrée section HX n° 567 sur la commune de Saint-Pierre.
- 19) Exonération des pénalités attribuées à l'entreprise Espace Aluminium, titulaire du lot n° 4 du marché n° 2018TSP023, pour la construction du Centre Technique Alternéo.

#### **VI. EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT**

- 20) Approbation du Contrat de Mixité Sociale relatif à la commune de Saint-Pierre.
- 21) Approbation du Contrat de Mixité Sociale relatif à la commune de Saint-Louis.
- 22) Approbation du Contrat de Mixité Sociale relatif à la commune de Petite-Ile.
- 23) Approbation du Contrat de Mixité Sociale relatif à la commune de L'Etang-Salé.
- 24) Approbation du Contrat de Mixité Sociale relatif à la commune de Les Avirons.
- 25) Approbation du Contrat de Mixité Sociale relatif à la commune de Cilaos.
- 26) Subvention à l'Agence Immobilière Solidarité et investissement locatif (Agence Soleil) - Exercice 2023.

#### **VII. VOIRIE ET PARCS DE STATIONNEMENT**

- 27) Autorisation de signature du marché relatif à une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour assister la CIVIS sur les problématiques techniques de voirie et d'espace public.

#### **VIII. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE**

- 28) Convention de partenariat entre la CIVIS et l'association « Le Grand Raid » - Edition 2023.

## **IX. GESTION DU CYCLE DE L'EAU**

- 29) Approbation et autorisation de signature de l'avenant n° 1 à la convention d'application définissant les modalités de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des investissements relatifs aux compétences transférées en matière d'eau potable et d'assainissement collectif concernant les travaux d'aménagement du Chemin Stéphane (RD39).
- 30) Approbation et autorisation de signature de la convention de recherche & développement partagés avec le BRGM, relative à l'aide à l'évaluation des volumes prélevables des nappes de Pierrefonds et Coco.
- 31) Conclusion d'un avenant n° 3 au marché relatif au lot n° 3 « franchissement de la Rivière d'Abord de l'opération de mise en place d'une conduite d'adduction en eau potable CADET/MONT-VERT ».
- 32) Validation du choix du mode de gestion du service public d'eau potable de la commune de Petite-Ile.

## **X. EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS**

- 33) Approbation de la convention de mise à disposition gratuite d'une salle du stade Michel Volnay à la commune de Saint-Pierre pour des ateliers artistiques.
- 34) Approbation de la convention de financement relative aux aides aux temps libres (ATL) familles ou enfants entre la CAF et la CIVIS dans le cadre des séjours familiaux des allocataires au camping de L'Etang-Salé – Année 2023.

## **XI. FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES DEMANDEURS D'EMPLOI**

- 35) Financement d'un Atelier Chantier d'Insertion portant sur la découverte des métiers de la radio par l'association « 102 FM » au titre de l'année 2023.
- 36) Financement d'un Atelier Chantier d'Insertion portant sur la création d'un jardin de production agricole de légumes bio et fruits « lontan » par l'association « JADES » au titre de l'année 2023.

## **XII. DEVELOPPEMENT PATRIMONIAL ET RESSOURCES DURABLES**

- 37) Autorisation de signature du marché relatif à une mission de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de rénovation énergétique à gains rapides du stade Michel Volnay à Saint-Pierre et de l'Archipel des Métiers d'Art à Cilaos.

## **XIII. DECISIONS DU PRESIDENT**

- 38) Présentation des Décisions prises par le Président au titre de sa délégation.



**XIV. QUESTIONS DIVERSES.**

39) Date et lieu du prochain Conseil Communautaire.

40) Autres questions diverses.

Etabli le 5 juillet 2023

Signé, le Président,

Michel FONTAINE

**POUR AFFICHAGE**